OBSERVATIONS
PRÉLIMINAIRES
Sur le Plan du Miniſtre de la Guerre,

PAR LE Bon. FELIX DE WIMPFFEN,
DÉPUTÉ DU CALVADOS.

Du 18 Avril 1790.

MESSIEURS,

De mille obſervations que je pourrois faire ſur le Plan du Miniſtre de la Guerre, je ne me permettrai de vous en préſenter qu'une ſeule, qui en renferme pluſieurs autres.

Je ne parlerai plus du plan que j'ai préconiſé dans un écrit du mois de Février dernier, & qu'un concours de mépriſes & d'intérêts perſonnels ont fait rejetter.

Je ſerai court, quoique la matière fourniſſe amplement à la penſée. Je n'avancerai rien qui ne ſoit fondé ſur l'expérience, & qui ne ſe trouve encore appuyé par le ſentiment des deux

A

Généraux de l'Europe qui furent les plus versés dans les détails, & qui aux talents les plus éminens pour la guerre, joignoient les connoissances les plus réfléchies de l'organisation de toutes les armes. C'est de Saxe & Lowendal que je parle ; deux noms chers à la Nation, par les glorieux souvenirs qu'ils réveillent, & les sentimens d'admiration & de reconnoissance que ces deux Etrangers ont si bien mérité d'elle.

Par le Plan maintenant soumis à l'examen de votre Comité Militaire, & dont il vous sera fait un rapport détaillé, l'on réforme des Officiers du génie & des Officiers de l'artillerie, & mille à onze cent Capitaines des autres armes.

Il n'est personne de vous, Messieurs, qui ne sache que les Corps du génie & de l'artillerie, sont les plus instruits de l'Europe, & qu'il n'est aucune Puissance qui ne donnât des grades supérieurs à ceux de nos Ingénieurs & Officiers d'artillerie, qui se présenteroient pour y prendre service. Et certe, votre intention n'est pas de faire une économie de cette nature. Si ces deux Corps sont reconnus pour être hors de proportion avec le reste de l'armée, la justice exige, & la politique conseille qu'on rende cette réforme éventuelle.

Par ce plan, le Ministre ne dédouble point

les compagnies. Ce premier cadre y eſt des plus vicieux.

Par le dédoublement des compagnies, il ſe trouveroit que chaque compagnie ſeroit commandée par un Capitaine qui auroit directement ſous ſes ordres un Lieutenant & un ſous-Lieutenant, dont l'un de ſemaine, fait exécuter les ordres du Capitaine, quand l'autre reſte en réſerve pour le ſervice du Régiment.

C'eſt ſous l'aſpect de cette Hiérarchie, qu'il faut conſidérer le nombre proportionnel des Officiers & des ſoldats.

Avec ces cadres l'on peut augmenter l'armée ſuivant les circonſtances, en augmentant ſimplement la force des compagnies, où chaque augmentation de cinq hommes renforce l'armée de dix mille hommes. De ſorte que dans aucuns cas imaginables, l'on n'eſt néceſſité de créer de nouveaux Officiers, ou de lever de nouveaux corps, au lieu que des compagnies de quatre-vingt-dix ou cent hommes, ſont, à trente ou quarante hommes près, au dernier terme de leur force, & ne permettent d'augmenter celle de l'armée que d'un quart ou d'un cinquième, à moins de lever de nouveaux Corps, ce qui eſt un parti extrême & dangereux au moment d'une guerre.

J'ai dit que le Capitaine devoit être considéré sous l'aspect du Commandant d'une compagnie, ayant sous ses ordres une troupe composée d'Officiers, de Sergens & de Soldats. C'est un ensemble que commande le Capitaine ; & c'est ce qu'il ne faut point perdre de vue, quand on prétend juger avec connoissance de cause, la proportion qui doit exister dans une bonne organisation entre le nombre des Officiers & celui des Soldats.

En considérant maintenant le cadre d'un Régiment, dans son ensemble & dans ses parties majeures, nous trouvons qu'un Régiment doit avoir son Commandant en chef, de même que la Compagnie a le sien ; & que les parties majeures du Régiment sont des Bataillons, qui doivent également avoir chacun son Commandant particulier qu'on appellera Lieutenant-Colonel, ou Commandant de bataillon, le nom n'y fait rien : lesquels Commandans sont responsables envers le Colonel, de l'exécution de ses ordres, comme les Lieutenans le sont envers leur Capitaine.

Passant ensuite jusqu'à l'organisation, ou au cadre d'un des quatre Corps d'armée, nous trouvons un Commandant en chef, des Commandans d'aîles, des Commandans de divisions, des Commandans de brigades, des Maréchaux &

Aide-Maréchaux-Généraux des logis, des Majors & Aide-Majors-Généraux, des Ingénieurs, des Commissaires, des Capitaines & Lieutenans, des Guides, des Aides-de-Camp, &c. &c., tous agens indispensables qui portent tous le nom générique d'*Officier*, & qui n'agissent que sur des masses organisées en subdivisions ; car pour remuer une machine, telle qu'une armée, les agens moteurs doivent former une chaîne, du long de laquelle les conceptions & les ordres du Chef courent, se répandent, arrivent & s'exécutent avec la rapidité du feu électrique. Un Général d'armée doit être obéi comme Jupiter qui remue tout l'Olympe par le seul mouvement du sourcil.

Après avoir tracé, très en abrégé, le tableau de l'Hiérarchie militaire & de la correspondance des agens moteurs, j'observerai à ceux qui trouvent que le nombre des Officiers est trop considérable pour celui des soldats, qu'ils ne se trompent que parce que les premiers cadres, ceux des Compagnies, sont vicieux, & parce qu'ils n'ont pas fait les réflexions que le nombre des Officiers est le nombre de guerre, tandis que celui des soldats est le nombre de paix : qu'en cas de guerre le nombre des soldats sera augmenté, suivant l'exigence de la guerre que nous aurons à soutenir : pendant que

celui des Officiers doit rester ſtationaire ; parce qu'il n'eſt point de déſaſtres qui ne peuvent réſulter, à la guerre, du défaut d'inſtruction & d'habitude dans ceux qui doivent commander & conduire les autres; vu que depuis que la Tactique a fait des progrès, elle eſt plus dans les jambes que dans les bras, & qu'il n'eſt point de Général dont le génie puiſſe ſuppléer au défaut d'inſtruction, d'habitude, je dirai même de routine, des Officiers de tous grades, qui, dans les évolutions, conduiſent les ſections d'une armée; & enfin que ſi une bataille décide ſouvent du ſort d'une campagne, une campagne décide quelquefois du ſort d'une guerre, & le ſort d'une guerre, de celui d'un Empire.

Ces courtes obſervations, dont je pourrois faire un gros livre où il n'y auroit rien de trop, tendent à vous engager, Meſſieurs, à ne point permettre qu'il ſoit exercé de réforme ni ſur l'artillerie, ni ſur le génie, ni ſur les Officiers encadrés dans les Compagnies; & à vous prémunir contre le préjugé qu'on emploie trop d'Officiers-Généraux, & d'Officiers de l'état major de l'armée, lorſque cependant c'eſt de leur inſtruction que dépendent les ſuccès à la guerre; & qu'il ſeroit impoſſible que nous euſſions des Officiers-Généraux & un état-major inſtruit à la guerre, s'il n'y en avoit pas

un nombre ſuffiſant d'employé pendant la paix.

L'erreur, à cet égard, ne provient que de ce qu'on ne conſidère que l'inutilité actuelle de tant d'Officiers, & qu'on ne ſonge pas que ſi l'on n'a une armée que pour la guerre, il faut toujours avoir des Officiers inſtruits pour la plus grande force où cette armée puiſſe être portée.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.